

tenus par des placiers britanniques et \$1,180,600,000 des titres de même nature détenus par des placiers des Etats-Unis. Les placements étrangers totaux dans les chemins de fer canadiens sont de \$1,632,900,000, soit à peu près la même somme que le total des obligations d'Etat détenues à l'étranger. Toutefois, dans ce groupe, ce sont les placements britanniques qui prédominent. Ils sont de \$1,065,600,000 comparativement à ceux des Etats-Unis qui sont de \$538,500,000. Dans la plupart des autres catégories de placements les sommes détenues aux Etats-Unis sont plus considérables que celles détenues en Angleterre, bien que celles-ci soient en général, assez considérables.

Dans le calcul de la dette internationale du Canada, il importe de tenir compte des placements canadiens à l'étranger. Ces placements s'accroissent de \$1,352,800,000 en 1926 à \$1,757,900,000 en 1937, le principal facteur d'accroissement se trouvant les valeurs de portefeuille américaines détenues au Canada, bien qu'au cours de la première partie de cette période les Canadiens aient acheté aussi pour des sommes considérables de valeurs des gouvernements de l'Amérique latine et de l'Europe. L'augmentation de la somme de ces divers placements dans les autres pays est plus forte que l'augmentation totale des placements canadiens à l'étranger en raison de la diminution marquée qui s'est produite dans l'actif net des banques canadiennes à l'étranger au cours de cette période.

En 1937, les capitaux canadiens à l'étranger sont estimés à \$1,757,900,000, dont la majeure partie, soit environ \$1,097,600,000, sont placés aux Etats-Unis sous forme de placements directs dans les chemins de fer, dans les succursales et filiales de compagnies et dans des placements de portefeuille en titres des gouvernements et corporations des Etats-Unis. Les placements à l'étranger comprennent un item divers de \$382,000,000, lequel représente estimativement les valeurs étrangères détenues au Canada comme par exemple les obligations de l'Amérique Latine et des gouvernements européens. Les placements directs dans d'autres pays, principalement les Antilles Britanniques et l'Amérique latine s'établissent à \$169,600,000.

Dans l'étude de l'importance relative de la dette internationale canadienne par rapport à la vie économique de la nation, il est intéressant en outre de tenir compte de la place occupée par les capitaux canadiens dans la somme totale des capitaux placés au Canada. Il est estimé que cette somme est d'environ \$18,000,000,000. Elle comprend la dette obligataire des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, les placements dans les chemins de fer, tous les établissements manufacturiers, les industries minières et métallurgiques, les services publics, les établissements de commerce, la finance, les assurances, les biens-fonds et les hypothèques. Elle ne comprend pas le capital privé engagé dans des entreprises domestiques telles que les fermes, les habitations, etc. Il est estimé que 62 p.c. de cette somme, ou plus de \$11,000,000,000 représentent des capitaux canadiens, 22 p.c. ou \$3,932,400,000 des capitaux des Etats-Unis; 15 p.c. ou \$2,684,800,000 des capitaux anglais et moins d'un p.c. ou \$147,800,000 des capitaux d'autres pays.

Placements des compagnies d'assurance canadiennes, opérant à l'étranger.—Un changement important dans les chiffres révisés des tableaux 43 à 46 est l'omission de l'ancien item "Placements des compagnies d'assurance canadiennes opérant dans d'autres pays". Ces soi-disant placements d'assurance, ne sont pas des placements de même nature que les autres. Les actifs considérables des succursales des compagnies d'assurance canadiennes dans d'autres pays sont contre-balancés par l'intérêt fiduciaire des détenteurs de polices en plus du passif ordinaire. De fait, en examinant les réclamations possibles des détenteurs de polices